

Plan pluriannuel d'accessibilité 2025 – 2028

Message de Xavier Brassard-Bédard, président-directeur général de TFO

Chez TFO, l'accessibilité est bien plus qu'une simple considération; c'est une valeur fondamentale qui guide notre mission. Nous veillons à façonner des identités francophones qui célèbrent la richesse et la diversité de nos communautés. C'est dans cet esprit que notre nouveau ***Plan pluriannuel d'accessibilité 2025-2028*** marque une étape décisive de notre parcours.

Nous sommes particulièrement fiers de notre rôle de pionniers en matière d'accessibilité numérique. Notre engagement inébranlable est de fournir un contenu authentique, inspirant, éducatif et accessible à toutes et à tous. Ce plan est également une preuve de notre volonté continue d'être un employeur de référence, qui garantit un environnement de travail sain et inclusif tant à notre personnel qu'à notre public.

L'accessibilité se tisse dans notre stratégie et se manifeste à travers nos plateformes numériques conformes aux normes WCAG 2.1, nos installations repensées, et nos initiatives en matière de recrutement inclusif. Nous tenons à souligner l'apport inestimable des personnes en situation de handicap. Leurs contributions sont une source d'inspiration dans notre quête vers une accessibilité et une inclusion toujours plus grandes.

Ensemble, bâtissons un TFO incontournable et essentiel, fier de sa créativité, de son talent et de son dévouement pour une

francophonie ontarienne plus représentée et accessible à toutes et à tous.

1 Déclaration d'engagement

À TFO, l'accessibilité constitue une préoccupation constante, depuis des années. TFO était déjà présent au premier *Forum francophone ontarien sur l'inclusion et l'accessibilité*, en mai 2018 à Ottawa, où nous avons présenté un atelier sur la LAPHO et l'accessibilité des sites web. Depuis, TFO a mis sur pied le consortium *Net Sans Obstacle* qui réunit quelque 20 organismes francophones et anglophones et leur offre une documentation complète concernant l'accessibilité numérique ainsi qu'une formation et des conseils sur demande. Aujourd'hui, l'accessibilité est une de nos valeurs essentielles. Cela implique que :

- Nous reconnaissons et acceptons la diversité au sein de nos communautés et nous faisons un effort constant pour soutenir l'équité, la diversité et l'inclusion;
- Nous consultons le public afin d'identifier les obstacles à l'accessibilité;
- Nous considérons que les personnes en situation de handicap font partie de la solution aux problèmes d'accessibilité, leurs observations nous aident à trouver des solutions pour éviter ces obstacles.

2 Emploi inclusif

TFO veille à ce que les personnes en situation de handicap - celles postulant pour un emploi ainsi que celles qui sont employées - aient l'appui nécessaire pour se joindre à la main-d'œuvre, pour travailler

efficacement, pour faire progresser leurs carrières et avoir des possibilités d'apprentissage, de perfectionnement et de promotion.

2.1 Situation actuelle

TFO prépare un sondage concernant le nombre de personnes en situation de handicap de l'entreprise. Les résultats de ce sondage permettront à l'entreprise de prendre encore plus de mesures concrètes pour améliorer l'accessibilité, ce qui profiterait aux personnes handicapées et à l'entreprise elle-même.

Ce sondage sera utilisé pour évaluer l'efficacité des mesures d'accessibilité mises en place et pour identifier les domaines où des améliorations sont nécessaires.

Les sondages peuvent être utilisés pour évaluer l'efficacité des mesures d'accessibilité mises en place et pour identifier les domaines où des améliorations sont nécessaires.

2.2 Mesures déjà mises en place

TFO a mis en place des politiques, des mesures et des pratiques pour prévenir de nouveaux obstacles et éliminer les obstacles recensés.

Ainsi, en 2024, TFO a lancé une consultation/sensibilisation auprès du personnel concernant l'équité, la diversité, l'inclusion et la prévention de la discrimination. Les conclusions de cette consultation sont intégrées dans la présente politique d'accessibilité.

Autres mesures :

- Améliorer les procédures d'accommodement au travail.
- Accroître le recrutement intentionnel auprès des personnes en situation de handicap sur le marché du travail.
- Élargir les possibilités de promotion et de développement professionnel.
- Améliorer la sensibilisation aux réalités des personnes en situation de handicap au travail.

2.3 Objectifs et stratégies

1. Améliorer constamment l'inclusion des membres du personnel en situation de handicap à TFO.
2. Augmenter le recrutement, la rétention et les promotions des personnes en situation de handicap à TFO.

3 Accueil et service à la clientèle

Le public et le personnel, quelles que soient leurs capacités, ont un accès fluide, digne et équitable à des services sans obstacles offerts par le personnel de première ligne de TFO.

3.1 Situation actuelle

Le personnel de l'accueil a été formé pour offrir un service à la clientèle qui soit accessible. Il s'agit notamment de la mise au point de nouveaux outils permettant au personnel de fournir des services d'accessibilité par l'entremise de tous les modes de prestation.

L'information destinée au public est écrite dans un vocabulaire simple, avec une police facile à lire et est disposée à la hauteur des yeux d'une personne en fauteuil roulant.

3.2 Mesures mises en place

TFO a mis en place une formation continue afin d'offrir le meilleur service à la clientèle. À part les formations périodiques, une rencontre quinzomadaire permet au personnel de l'accueil de rester informé sur tout développement concernant l'accessibilité.

3.3 Objectifs et stratégies

Améliorer la formation en accessibilité continue pour tout le personnel de TFO qui fournit des biens, des services ou des installations. Le personnel recevra une formation sur la façon de fournir des services à la clientèle accessibles et sur les exigences générales de nos politiques d'accessibilité.

4 Information et communication numériques

Le public et le personnel de TFO, quelles que soient leurs capacités, ont un accès équitable à l'information, aux produits et aux services numériques de TFO, qui répondent à toutes les exigences en matière d'accessibilité.

4.1 Situation actuelle

- TFO est un précurseur en matière d'accessibilité numérique. Nous étions déjà présents au premier *Forum francophone ontarien sur l'inclusion et l'accessibilité*, en mai 2018 à Ottawa, où nous avons présenté un atelier sur la LAPHO et l'accessibilité des sites web.
- Depuis, TFO a mis sur pied le consortium *Net Sans Obstacle* qui réunit quelque 20 organismes francophones et anglophones et

leur offre une documentation complète concernant l'accessibilité numérique ainsi qu'une formation et des conseils sur demande.

- WCAG 2.1 : Les sites web de TFO respectent les niveaux A et AA du WCAG 2.1.
- En 2024, TFO a réussi l'audit du gouvernement de l'Ontario visant à assurer la conformité des organisations aux normes d'accessibilité établies par la LAPHO.

4.2 Mesures mises en place

- La présente politique d'accessibilité intègre les bonnes pratiques sur l'information et la communication inclusives.
- Un guide de l'écriture accessible et inclusive a été créé et il est disponible à tout le personnel de TFO.
- Annexes aux contrats : TFO a créé une documentation détaillée contenant toutes les exigences de la LAPHO, des méthodes simples de test, une procédure et une déclaration de conformité.
- Procédures : La politique de procédures ainsi que la documentation technique concernant l'accessibilité sont disponibles sur demande.

4.3 Objectifs et stratégies

- Sensibiliser tous nos fournisseurs à notre politique d'accessibilité et aux exigences en termes d'accessibilité des produits numériques.
- Familiariser tous le personnel de TFO aux exigences de l'écriture inclusive présentée dans le *Guide d'écriture inclusive* de TFO.
- Encourager le personnel à participer aux *Portes ouvertes accessibilité*, une rencontre quinzomadaire destinée aux questions concernant l'accessibilité.
- Faciliter l'accès aux ressources – guides, documentation technique, procédures - afin de mieux éliminer les éventuels obstacles à l'accessibilité encore présents.

- Établir des stratégies d'accessibilité efficaces pour les nouveaux sites web ainsi que pour les mises à jour de nos produits numériques.

5 Installations en milieu bâti

Le personnel de TFO, quelles que soient ses capacités, se sent le bienvenu dans les installations de TFO, qui intègrent des pratiques et des technologies de conception inclusives.

5.1 Situation actuelle

TFO a effectué de nombreux aménagements dans ses locaux de Toronto afin de répondre aux exigences de l'accessibilité en milieu bâti. Ainsi :

- Entrée principale : Le logo de TFO a été affiché au-dessus de la porte extérieure du bâtiment;
- Circulation : Tous les obstacles dans les couloirs d'entrée ont été enlevés; toutes les rampes sont libres d'objets, boîtes, etc.; toute personne utilisatrice d'un fauteuil roulant a suffisamment d'espace pour circuler;
- Portes : La force maximale qu'une personne doit exercer pour ouvrir une porte ne dépasse jamais les 5 l/po (22 N) et les poignées des portes peuvent être actionnées d'une seule main; il n'est plus nécessaire de tourner, d'empoigner ou d'avoir recours à des mouvements fins des doigts pour ouvrir les portes;
- Salles de réunion : Des espaces pour les personnes en fauteuil roulant ou triporteur sont aménagés dans différents endroits;
- Acoustique, éclairage : L'acoustique est adaptée aux besoins des personnes malentendantes et l'éclairage est adapté aux personnes ayant une limitation visuelle; dans les espaces les plus utilisés, toutes les commandes telles les interrupteurs pour la lumière, les thermostats, etc. sont accessibles aux personnes en situation de

handicap moteur.

- Éclairage :
 - TFO a pris des mesures pour éviter les lumières fluorescentes clignotantes ou les LED à effet stroboscopique;
 - TFO utilise autant que possible un éclairage tamisé et uniforme pour éviter les effets de scintillement;
 - Toute zone où un éclairage dynamique (les studios par exemple) ou des écrans interactifs pourraient poser problème aux personnes photosensibles est signalée.

5.2 Mesures mises en place

- Salle de maquillage : les personnes en fauteuil roulant ont désormais accès à la salle de maquillage, la rampe ne constituant plus un obstacle à l'accessibilité.

5.3 Objectifs et stratégies

- Renforcer la collaboration avec l'administration du bâtiment afin de mettre en place des mesures efficaces pour assurer l'évacuation des personnes en situation de handicap en cas de situation d'urgence (incendies).
- Garder à l'esprit les exigences d'accessibilité quant au choix du nouveau local TFO d'Ottawa. Les exigences de l'accessibilité seront un repère important quant à la décision finale.
- Mettre à jour la liste des personnes responsables de l'évacuation en cas de situations d'urgence (incendies) et rappeler les plans à suivre.

6 Communication du plan pluriannuel

- Ce plan est disponible sur le site web de TFO et est disponible dans un autre format sur demande.
- Des mises à jour sur l'état d'avancement de ce plan seront publiées au besoin.

- Pour toute question concernant ce plan pluriannuel : accessibilité@tfo.org

7 Examen et suivi du plan

- Afin de garantir que le plan est suivi et évalué par rapport à ses livrables, il est révisé régulièrement par l'équipe de direction.